



PASSE À L'ACTION SUR TON CAMPUS

Du 11 mars au 14 avril 2024

RDV sur : sees.le-reses.org

Trophées SEES 2024

Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité 2024

Après une pré-évaluation des dossiers, cinq associations par thématiques seront invitées à venir pitcher leur projet devant le jury associé à la thématique à Paris le 13 avril.

Pour chaque thématique, le jury sera composé d'une structure de l'ESS ou publique, d'un.e membre de l'équipe du RESES et d'un.e étudiant.e. Chaque critère sera évalué de 1 à 5 (5 étant le maximum). Les cinq projets ayant obtenu la plus haute des notes seront récompensés à hauteur d'une valorisation médiatique de son projet, d'une aide financière de 500€, ainsi qu'un accompagnement personnalisé proposée par la structure qui gère la thématique. Par exemple, le RESES qui coordonne le trophée "Plaidoyer" accompagnera l'association lauréate à développer son projet de plaidoyer par des formations et accompagnements personnalisés par l'équipe de plaidoyer.

Ce trophée sera remis lors de la clôture des SEES 2024 qui aura lieu le 13 avril à Paris. Les frais de déplacement des candidat.e.s retenu.e.s pour venir pitcher leur projet devant le jury seront pris en charge par le RESES (une personne par association).

1. Contexte

Afin de continuer à valoriser les organisateur.rice.s de projet, le RESES souhaite impliquer davantage les associations étudiantes en leur proposant un concours mettant en lumière leurs différentes initiatives à travers le territoire français. Une remise des trophées aura lieu le 13 avril à Paris lors de la clôture des SEES, en compagnie d'étudiant.e.s, d'associations étudiantes mais aussi de nos partenaires. Le RESES prendra en charge les frais de déplacements pour un.e étudiant.e par association.

2. Objectifs

Ce concours a pour but d'encourager les étudiant.es à mettre en place des projets en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux. Pour l'édition 2024 des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité (SEES), le RESES continue d'encourager les actions en lien avec les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies** tout en liant ces enjeux à une thématique transversale, celle des **voix étudiantes**.



PASSE À L'ACTION SUR TON CAMPUS

Du 11 mars au 14 avril 2024

RDV sur : sees.le-reses.org

Ce choix est en cohérence avec les résultats de la dernière [Consultation Nationale Étudiante](#) (CNE), une consultation menée depuis 2008 par le RESES pour dresser un état des lieux des perceptions, des besoins et attentes des étudiant.es sur la transition écologique et l'enseignement supérieur.

Selon la CNE 2023, 1 étudiant.e sur 5 a déjà monté un projet lié à l'écologie et 47% se déclarent capables de le faire, la mobilisation et l'action citoyennes sont d'ailleurs la seconde solution la plus efficace face à l'urgence écologique pour les étudiant.es (74% d'entre elle.eux). Enfin, l'accompagnement de projets étudiants en lien avec l'écologie est la 4ème action prioritaire que les étudiant.es souhaitent voir mise en place sur leur campus.

Les projets locaux des étudiant.e.s seront valorisés à l'échelle nationale, mettant en lumière l'engagement du monde étudiant dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que **l'engagement étudiant et leurs aspirations pour un monde et des campus souhaitables et soutenables.**

Ce concours a également pour objectif final d'avoir un véritable impact sur la réalisation des projets étudiants à long terme. En effet, les trophées permettront aux associations étudiantes de bénéficier d'une reconnaissance de leur travail, d'une aide financière pour leurs futurs projets, à travers des financements, ainsi que d'une valorisation nationale des projets grâce à l'aide des différents partenaires médias du RESES.

3. [Trophées](#)

Pour cette édition 2024, le prisme donné aux SEES est "les voix étudiantes" et il se décline en plusieurs thématiques pour les trophées. Chaque thématique renvoie également à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi contrairement à l'édition précédente, les étudiant.es ne candidatent plus à un ODD mais à une thématique reliée à plusieurs ODD.

Chaque trophée sera remis par un de nos partenaires et répond à une des thématiques. Chaque association lauréate recevra la somme de 500 €. Cette somme servira pour un ou plusieurs projets en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux au cours de l'année universitaire suivante.

- **Un trophée portera sur la thématique ["Plaidoyer" - Pour secouer son campus.](#)** Par exemple : des projets de plaidoyer qui s'inscrivent sur un temps long pour engager

secouer son campus dans sa transition. Pour rappel, le [plaidoyer](#) consiste à influencer les lieux de pouvoir et de décisions en vue d'obtenir des changements durables de politiques ou de pratiques dans l'objectif de défendre le "bien commun", "l'intérêt collectif".

ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 16 - Justice, paix et institutions efficaces

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

- Un trophée portera sur la thématique **"Alimentation"** - *Pour mieux se nourrir sur son [campus](#)*. Parce que l'alimentation satisfait un besoin primaire mais aussi parce qu'elle a un impact important sur l'environnement, la biodiversité et la santé, le RESES et ses associations membres mènent de nombreuses actions en lien avec l'alimentation durable et responsable. C'est également une thématique clé pour les étudiant.es qui sont 78% à déclarer avoir volontairement changé leurs habitudes de consommation ou être en train de les changer pour qu'elles soient plus écologiques et/ou solidaires. Il nous a donc paru important d'associer aux trophées une thématique dédiée à ces questions.

ODD 2 - Faim zéro

ODD 10 - Inégalités réduites

ODD 12 - Consommation et production responsables

- Un trophée portera sur la thématique **"Économie circulaire"** - *Pour faire d'un déchet [une ressource](#)*. D'après la [CNE2023](#), 35% des étudiant.e.s aimeraient renforcer la réduction des déchets et l'amélioration du tri sélectif sur leur campus. D'après l'ADEME, l'économie circulaire se fonde sur "la réutilisation des ressources, des produits et des déchets, elle [l'économie circulaire] offre une voie de sortie au modèle du tout jetable et peut réconcilier économie et environnement".

ODD 12 - Consommation et production responsables

ODD 11 - Villes et communautés durables

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

- Un trophée portera sur la thématique **“Biodiversité” - *Pour des écosystèmes préservés.***
À nouveau d'après la [CNE2023](#), 42% des étudiant.e.s considèrent la perte de biodiversité comme un des enjeux écologiques les plus préoccupants. Ici, tous projets visant à sensibiliser à et/ou agir sur la biodiversité sur son campus, son territoire sera considéré.

ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 14 - Vie aquatique

ODD 15 - Vie terrestre

- Un trophée portera sur la thématique **“Solidarités” - *Pour réduire les inégalités.*** Le RESES est convaincu que les enjeux écologiques ne peuvent être dissociés des enjeux sociaux, et que nous devons rester tous.te.s solidaires face à ces derniers. La question de solidarité est tellement importante que nous l'avons intégré à notre nom en 2020 passant du REFEDD (Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable) au RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire). Ici, tous projets visant à agir localement, nationalement voire internationalement pour des groupes / causes minorisé.e.s seront considérés.

ODD 3 - Bonne santé et bien être

ODD 5 - Égalité entre les sexes

ODD 10 - Inégalités réduites

NB : les Objectifs de Développement Durable (ODD) précisés dans chacune des thématiques sont donnés à titre indicatif, un projet peut tout à fait répondre à une thématique et à un ODD non-mentionné dans cette thématique, l'essentiel étant de montrer les liens existant entre l'action proposée et les ODD.

4. Modalités d'éligibilité :

- Le projet proposé doit être conduit par une **association étudiante** ;
- Le projet doit avoir pour public-cible l'écosystème étudiant ;
- Le projet doit s'inscrire dans une des cinq thématiques : Plaidoyer ; Alimentation ; Économie Circulaire ; Biodiversité ; Solidarités
- L'événement doit avoir lieu du **11 mars au 14 avril** ;
- Le projet doit être labellisé "SEES" sur la plateforme sees.le-reses.org
- Les inscriptions pour participer au concours **se clôturent le dimanche 31 mars à 23h59**, l'événement peut toutefois avoir lieu après cette date jusqu'au 14 avril.
- Un.e membre de l'association doit être disponible le **13 avril** pour pouvoir pitcher son projet devant les jurys.

5. Critères de sélection

Pour chaque trophée, le jury sera composé d'un.e partenaire du RESES, d'un.e membre de l'équipe du RESES et d'un.e étudiant.e. Chaque critère sera évalué de 1 à 5 (5 étant le maximum). Les projets ayant obtenu la plus haute des notes dans chaque catégorie recevront le prix correspondant à sa thématique.

a) *La créativité et l'innovation du projet proposé*

Les projets proposés devront présenter des initiatives, des ateliers, des événements ou actions sortant de l'ordinaire et des sentiers battus afin de sensibiliser de manière ludique et pédagogique les participant.e.s. Les projets les **plus créatifs ou ceux proposant des expériences inédites** seront valorisés.

b) *La qualité du dossier*

Afin de juger du sérieux des projets proposés, les dossiers d'inscriptions seront jugés sur la **qualité et l'implication dans la rédaction du dossier**. Tous les supports sont les bienvenus pour montrer votre travail et votre motivation : vidéos, photos, collages, témoignages...

c) *La contribution à la thématique choisie et aux ODD*

Le jury jugera des projets en fonction de leur contribution à la thématique choisie, ainsi que leur lien avec les Objectifs de Développement Durable (mentionnés plus haut).

d) *L'éco-responsabilité de l'événement*

L'un des critères de sélection sera la volonté du projet de réaliser un événement zéro déchet et responsable envers l'environnement. Pour plus de détails sur l'organisation d'un événement éco-responsable, vous pouvez consulter le guide [éco-responsabiliser son événement](#) et demander conseil auprès du RESES.

A noter : **il est possible d'éco-responsabiliser son événement aussi bien en présentiel qu'en ligne !** Les attentes ne sont pas les mêmes, mais il est possible de mener des actions de sensibilisation et alors trouver des solutions.

Exemples de critères pour les événements en présentiel :

- Le lieu ;
- Le matériel/ décorations ;
- Les transports ;
- La communication ;
- La gestion des déchets ;
- L'alimentation...

Exemples de critères pour les événements en distanciel :

- Utiliser Frama (form, doc, date) plutôt que google (doc, form) ;
- Éviter de spammer de mails les participant.e.s ;
- Éviter les formats lourds sur les réseaux sociaux (type vidéos) ;
- Éviter d'allumer la caméra lors d'un événement avec beaucoup de participant.e.s en ligne...

e) *Un projet participatif et inclusif*

Le jury portera une attention particulière aux projets participatifs et inclusifs. L'[Objectif de Développement Durable 17](#) est la création de ponts et de liens entre les différent.e.s acteur.rice.s de la société pour atteindre une société durable à l'horizon 2030.

Le but principal de ce concours est d'encourager les étudiant.e.s à sensibiliser leurs pairs et les **inciter à passer à l'action**. Cet impact sera évalué par le jury en fonction des activités proposées.

D'autre part, les formats et/ou les contenus proposés qui visent à mettre en œuvre la justice sociale (actions d'inclusion, d'égalité, de partage, de collaboration, d'équitabilité, etc.) seront valorisés.



PASSE À L'ACTION SUR TON CAMPUS

Du 11 mars au 14 avril 2024

RDV sur : sees.le-reses.org

f) L'évaluation de l'impact de l'action

Le jury portera une attention particulière aux impacts à court et long termes des actions sur les campus, les étudiant.e.s et le reste de l'écosystème. A travers notamment la prise en compte d'indicateurs de résultats :

- **Résultats quantitatifs.** Exemple : nombre de déchets évités, nombre de participant.e.s, nombre de personnes sensibilisées, etc.
- **Résultats qualitatifs.** Exemple : état de la sensibilisation des participant.e.s sur la thématique avant et après votre action, comment ton projet pourra permettre au public étudiant de se sentir engagé ou de lui donner envie de s'engager ?, etc.

Pour candidater, merci de télécharger ce [dossier de candidature](#) et le renvoyer à Myllane Kebir, reseau-sud@le-reses.org avant le dimanche 31 mars à 23h59 avec l'objet suivant : **[TROPHÉES SEES 2024 - *Nom association + Ville*]**

Des questions ? N'hésitez pas à contacter :

- **Myllane KEBIR** notre Responsable territoriale sud à reseau-sud@le-reses.org
- **Solène COMMON** notre Responsable territorial nord à reseau-nord@le-reses.org